

TONNA ELECTRONIQUE
Société anonyme au capital de 7.196.432 euros
36, avenue Hoche 51100 REIMS
324 165 521 R.C.S. REIMS
Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009

SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2009	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2009	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2009	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2009	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Faits significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 18
6 -	Facteurs de risques	Page 19
7 -	Autres éléments	Page 20
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 22
A -	Les événements importants du premier semestre	Page 22
1 -	Respect du plan de continuation	Page 22
2 -	Rééchelonnement de la créance super privilégiée	Page 22
3 -	Evolution de l'activité	Page 22
4 -	Evolution de la dette nette	Page 23
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 24
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 25
III -	L'attestation des personnes responsables des informations	Page 26
IV -	Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009	Page 27

I – Les comptes sociaux du premier semestre 2009

A – Le bilan au 30 juin 2009

1 – L'actif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/09			31/12/08
		Brut	Amort. et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles :	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 474	1 416	58	86
Immobilisations corporelles :	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 273	1 498	775	789
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 826	1 820	6	9
Autres immobilisations corporelles		755	739	16	20
Immobilisations corporelles en cours :				0	0
Immobilisations financières :	4.3				
Participations		10	10	0	0
Autres titres immobilisés		207	207	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		75	4	72	67
		6 758	5 811	947	991
Actif circulant :					
Stocks et en-cours :	4.4				
Matières premières et autres approvisionnements		1 998	804	1 194	1 177
En-cours de production (biens et services)		1 266	400	866	907
Produits intermédiaires et finis		1 259	353	906	643
Marchandises		1 693	525	1 168	913
Avances et acomptes versés sur commande		168		168	215
Créances :	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		615	238	377	474
Autres créances		1 471	15	1 456	2 561
Valeurs mobilières de placement	4.6	10		10	10
Disponibilités		102		102	231
Comptes de régularisation :					
Charges constatées d'avance	4.8	59		59	82
		8 640	2 335	6 305	7 214
TOTAL GENERAL		15 398	8 146	7 252	8 205

2 – Le passif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/09	31/12/08
Capitaux propres :			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecart de réévaluation		41	41
Réserves :			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<15 908>	<17 102>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		<676>	1 195
	4.9	<2 937>	<2 261>
Autres fonds propres :			
Avances conditionnées de l'Etat		0	0
		0	0
Provisions pour risques et charges :			
Provisions pour risques et charges		44	39
	4.10	44	39
Dettes :			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	4.11-4.12	46	46
Emprunts et dettes financières divers	4.11-4.12	1 227	1 073
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.12	3 840	4 101
Dettes fiscales et sociales	4.12	4 406	4 621
Autres dettes	4.12	626	566
Compte de régularisation			11
Produits constatés d'avance			
		10 146	10 427
TOTAL GENERAL		7 252	8 205

B – Le compte de résultat au 30 juin 2009

(en milliers d'euros)	Notes	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Produits d'exploitation :			
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services		5 132	4 400
Production vendue (biens et services)		2 428	3 103
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation : 748 K€)	5.1	7 560	7 503
Production stockée		203	<57>
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		196	664
Autres produits		98	1 832
Total des produits d'exploitation :		8 058	9 942
Charges d'exploitation :			
Achats de marchandises		3 931	3 141
Variation de stock		<248>	<113>
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 009	1 262
Variation de stock		97	71
Autres achats et charges externes	5.2	1 567	1 518
Impôts, taxes et versements assimilés		151	57
Salaires et traitements		1 378	1 420
Charges sociales		657	620
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		58	50
Sur actif circulant : dotations aux provisions		51	306
Pour risques et charges : dotations aux provisions		5	26
Autres charges		4	88
Total des charges d'exploitation :		<8 662>	<8 445>
RESULTAT D'EXPLOITATION	5.2	<604>	1 497
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		3	207
Reprises sur provisions et transferts de charges			0
Différences positives de change			
Sous-total :		3	207
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions			27
Intérêts et charges assimilées		66	96
Différences négatives de change		0	0
Sous-total :		<66>	<123>
RESULTAT FINANCIER	5.3	<63>	84
RESULTAT COURANT avant impôts		<667>	1 581
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		2	
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Sous-total :		2	0
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		11	0
Sur opérations en capital			13
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sous-total :		<11>	<14>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.4	<9>	<14>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôt sur les bénéfices			
Total des produits		8 062	10 149
Total des charges		<8 738>	<8 582>
RESULTAT NET		<676>	1 567

C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2009

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 21 septembre 2009. Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE ne comptant plus de filiales depuis le 31 décembre 2008 et n'ayant pas l'intention d'en créer de nouvelles à court et moyen terme, elle n'établit plus de comptes consolidés à compter de l'exercice 2009.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2009 ont été réalisées dans un contexte de baisse d'activité des marchés de l'équipement audiovisuel et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2009.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision.

L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

2. FAITS SIGNIFICATIFS

a) Respect du plan de continuation

Avec le premier semestre 2009, s'est achevée la première année du plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE arrêté par le Tribunal de Commerce de REIMS en date du 15 mai 2008.

Il est rappelé que ce plan prévoyait :

Pour les créanciers ayant accepté des conditions spécifiques de règlement :

Créanciers des comités Fournisseurs et Etablissements de crédit :

Comité des Fournisseurs :

- Paiement de 10 % du montant de la créance dans les douze mois suivant l'arrêté du plan et la réalisation des immeubles de REIMS et MONDELANGE (pour mémoire, l'immeuble de MONDELANGE a été vendu en mai 2007 et la vente de celui de REIMS, initialement prévue la première année d'exécution du plan, n'interviendra qu'en cas de besoin) ;
- Abandon de 60 % du montant de la créance ;
- Affectation du solde de 30 % en autres créances portant intérêts, remboursables après la durée d'exécution du plan arrêté par le Tribunal.

Comité des Etablissements de crédit :

- Paiement de 10 % du montant de la créance dans les douze mois suivant l'arrêté du plan et la réalisation des immeubles de REIMS et MONDELANGE contre abandon du solde.

En ce qui concerne les créanciers des comités Fournisseurs et Etablissements de crédit, les échéances de 10 % du montant des créances venues à terme le 15 mai 2009 ont été réglées.

Créanciers ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance :

- Paiement en trois échéances de 10 %, 15 % et 15 % fixées respectivement au 15 août 2008, 15 mai 2009 et 15 mai 2010.

En ce qui concerne les créanciers ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance, l'échéance de 15 % au 15 mai 2009 a également été réglée.

Pour les créanciers n'ayant pas accepté de conditions spécifiques de règlement :

En ce qui concerne ces créanciers, dont le règlement doit être effectué à 100 % sans intérêt sur dix ans comme indiqué ci-après, la première échéance de 5 % a elle aussi été parfaitement réglée à la date anniversaire du plan, soit au 15 mai 2009.

15/05/09	15/05/10	15/05/11	15/05/12	15/05/13	15/05/14	15/05/15	15/05/16	15/05/17	15/05/18
5 %	5 %	5 %	5 %	10 %	10 %	15 %	15 %	15 %	15 %

Pour résumer, la première échéance du plan de continuation (seconde échéance pour les créanciers ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance) a été réglée au 15 mai 2009 pour un montant de 497 K€.

L'échelonnement des dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire sont présentées en note 4.12.

b) Rééchelonnement de la dette AGS

Il convient de préciser que la société TONNA ELECTRONIQUE, dans le souci de ne pas obérer sa trésorerie dans un environnement économique difficile, a sollicité en juin 2009 et obtenu du CGEA d'AMIENS en juillet 2009 un délai supplémentaire au delà des vingt-quatre mois acquis à compter du 15 mai 2008 pour le règlement de la créance super privilégiée de l'Assurance en Garantie des Salaires. Le terme du nouvel échéancier a ainsi été fixé au 15 février 2011 et les nouvelles échéances mensuelles sont fixées à 19,6 K€.

c) Evolution de l'activité

Concernant l'activité, le premier semestre a été marqué par la poursuite de la crise financière et économique qui s'est révélée en 2008.

Le chiffre d'affaires semestriel s'en trouve impacté malgré le retour, début 2009, à un taux de service satisfaisant, résultat de la reconstitution des stocks à un niveau normal.

Après un premier trimestre 2009 en amélioration par rapport au premier trimestre de l'année précédente, le chiffre d'affaires au 30 juin 2009 peine à progresser globalement par rapport au 30 juin 2008 (7.560 K€ au 30 juin 2009 contre 7.503 K€ au 30 juin 2008) avec des résultats contrastés suivant les segments d'activité.

Ainsi, la TV Individuel (regroupant TV Individuel Terrestre et TV Individuel Satellite) enregistre une forte progression (+ 72 % au 30 juin 2009 par rapport au 30 juin 2008), laquelle s'explique par une offre produits élargie incorporant près de 500 nouvelles références grâce aux synergies développées avec le groupe FINANCIERE PONTOISE, dont une gamme complète d'adaptateurs TNT et un récepteur satellite TNT SAT.

A l'inverse, les Réseaux Câblés enregistrent un recul important (- 65 % au 30 juin 2009 par rapport au 30 juin 2008) insuffisamment compensé par la progression constatée sur le segment des Réseaux Institutionnels (+ 50 % sur la période de référence).

Enfin, avec un marché de l'habitat collectif en baisse depuis le début de l'année 2009, le segment Portier est en léger retrait (- 4 % sur la période de référence).

Au contraire, le segment Collectif est en légère progression (+ 6 % sur la période de référence).

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE

Suite à la dissolution de la société TONNA ELECTRONIQUE ESPANA et aux transmissions universelles des patrimoines des sociétés EXACT COMMUNICATION et de EXER VIDEOCOM en décembre 2008, la société TONNA ELECTRONIQUE n'est plus tenue à l'établissement de comptes consolidés.

Les normes IFRS n'étant applicables qu'aux seuls comptes consolidés, les comptes sociaux de la société TONNA ELECTRONIQUE sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

Au 30 juin 2008, le tableau de passage du résultat net en normes IFRS au résultat net en normes françaises est le suivant :

en K€	
Résultat net (normes IFRS)	2 549
Actualisation des dettes et créances	954
Autres non détaillés	28
Résultat net (normes françaises)	1 567

3.2 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes semestriels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS comme indiqué dans la partie 2 « Faits significatifs de l'exercice ».

La continuité d'exploitation repose notamment sur les principales hypothèses suivantes :

- Respect du plan par l'actionnaire majoritaire,
- Progression du chiffre d'affaires en 2009,
- Maintien des marges à un niveau équivalent à 2008.

Une incertitude pèserait sur la capacité de la société à poursuivre son activité en cas de non respect de ces hypothèses.

Cependant, TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire (FINANCIERE PONTOISE) jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2010.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

- Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de contrats de développement entièrement amortis, de concessions et brevets amortissables sur 5 ans et de logiciels ainsi que des frais de recherche et développement engagés pour le développement de deux logiciels, dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal.

La comptabilisation des stocks de matières premières est faite selon la méthode FIFO.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont valorisés à leur coût de revient étant précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagement pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La Convention Collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2008, à savoir :

- un taux d'actualisation de 5,1%,
- une évolution annuelle des salaires de 2%,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2008	Augmentations	Diminutions	30 juin 2009
Frais de Recherche et Développement	481	-	-	481
Concessions brevets	555	-	-	555
Fonds de commerce	378	-	-	378
Autres immobilisations	60	-	-	60
Total valeurs brutes	1 474	-	-	1 474
Amortissements	(1 388)	(28)	-	(1 416)
Total valeurs nettes	86	(28)	-	58

4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2009	Amortissements au 30 juin 2009	Valeurs nettes au 30 juin 2009
Terrains	20	-	20
Constructions	1 405	(662)	744
Installations et agencements	868	(837)	30
Matériel industriel et outillage	1 826	(1 820)	6
Installations & agencements divers	27	(27)	-
Matériel de transport	16	(16)	-
Mobilier et matériel de bureau	712	(696)	16
Total	4 874	(4 058)	816

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2008	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2009
Terrains	20	-	-	20
Constructions	1 405	-	-	1 405
Installations et agencements	861	7	-	868
Matériel industriel et outillage	1 828	-	(2)	1826
Installations & agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	711	1	-	712
Total	4 868	8	(2)	4 874

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2008	Dotations aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2009
Terrains	-	-	-	-
Constructions	644	18	-	662
Installations & agencements	833	4	-	837
Matériel industriel et outillage	1 819	3	(2)	1 820
Installations et agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	691	5	-	696
Total	4 030	30	(2)	4 058

4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2009 sont principalement constituées des dépôts de garanties et cautionnements.

4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/09	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/09	Valeurs brutes 31/12/08	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/08
Matières premières	1 998	(804)	1 194	2 095	(918)	1 177
En-cours de production	1 266	(400)	866	1 327	(420)	907
Biens et services	1 259	(353)	906	995	(352)	643
Marchandises	1 693	(525)	1 168	1 444	(531)	913
Total	6 216	(2 082)	4 134	5 861	(2 221)	3 640

Les stocks de l'usine de Mondelange correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock de travaux en cours. Ces stocks ont légèrement baissé au premier semestre.

Les stocks de marchandises ont continué à augmenter au premier trimestre 2009 avec la poursuite du développement de l'offre produits initié au second semestre 2008.

4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2009 s'analyse comme suit :

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Clients et comptes rattachés	596	638
Dépréciation clients	(237)	(205)
Sous-total	359	433
Clients - Produits à facturer	18	41
Total	377	474

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe deux contrats d'affacturage (CGA pour la France, COFACREDIT pour l'Export) dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, les factors mettent un compte courant à la disposition de TONNA ELECTRONIQUE.

Au 30 juin 2009, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 3 592 K€.

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2009 s'analyse comme suit :

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Affacturage	1 066	1 890
Divers produits à recevoir	8	5
Créances fiscales	175	171
Fournisseurs, avoirs à recevoir	61	86
Créances sociales	22	27
Divers	139	397
Autres créances brutes	1 471	2 576
Dépréciation	(15)	(15)
Autres créances nettes	1 456	2 561

4.6 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement (10,6 K€ au 30 juin 2009) est proche de leur valeur comptable.

4.7 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Créances clients et comptes rattachés	18	41
Autres créances		
- Créances fournisseurs	61	86
- Créances sociales	1	1
- Créances fiscales	77	45
- Créances diverses	8	5

4.8 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Charges d'exploitation	59	82

4.9 - CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2009, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2008	Affectation des résultats aux réserves	Résultat 30 juin 2009	Montant au 30 juin 2009
Capital	7 196			7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854			2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198 3 398			198 3 398
Autres réserves	(17 102)	1 195		(15 907)
Report à nouveau	1 195	(1 195)	(676)	(676)
Résultat exercice				
Total	(2 261)	-	(676)	(2 937)

4.10 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2009
Provisions pour litiges personnel	14	5	-	-	19
Provisions pour litiges hors personnel	5	-	-	-	5
Provisions pour garanties clients	20	-	-	-	20
Total	39	5	-	-	44

4.11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Emprunts et dettes financières (dont passif Société Générale)	46			46
Dépôts et cautionnements		14		14
Total hors compte courant	46	14		60

Le compte courant vis-à-vis de la société FINANCIERE TONNA s'élève au 30 juin 2009 à 1 213 K€ (compte courant initialement destiné à être intégré au capital de la société TONNA ELECTRONIQUE dans le cadre d'une augmentation de capital).

4.12 - AUTRES DETTES

a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	33	29	58	120
RJ Remboursement AGS	335	518	723	
RJ Dettes organismes sociaux	213	185	502	2 476
TVA		268		
RJ Dettes fiscales	19	110	331	728
RJ Passif bancaire	40			40
RJ Passif fournisseurs	239	76	846	1 161
RJ Passif Clients	2	1	46	
RJ Passif divers débiteurs	13	37	73	172
Total hors compte courant	894	956	2 847	4 697

b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et cptes rattachés	357			357
SS et organismes sociaux Charges à payer	257 186			443
Autres impôts et assimilés Taxe sur valeur ajoutée	152 130			282
Emprunts et dettes	6			6
Fournisseurs et cptes rattachés	2 679			2 679
Autres dettes	454			454
Dépôts et cautionnements		14		14
Total hors compte courant	4 221	14		4 235

4.13 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	6	6
Dettes fournisseurs	469	389
Personnel et comptes rattachés	352	338
Sécurité sociale et organismes sociaux	186	199
Etat et collectivités	104	38
Autres dettes	454	382

4.14 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2009	31 décembre 2008
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	39	38		
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 213	1 062		
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 381	828		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

4.15 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

La société TONNA ELECTRONIQUE est constituée, au 30 juin 2009, d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 ^{er} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2008
- FRANCE	6 812	7 148
- Exportation	748	355
Total	7 560	7 503

5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2009 est une perte de 604 K€ contre un gain de 1 497 K€ au 30 juin 2008.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 ^{er} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2008
Sous-traitance	564	464
Transport	221	235
Déplacements	106	92
Entretien et fournitures	116	118
Publicité	111	52
Loyers	152	117
Télécom	65	61
Personnel intérimaire	7	4
Honoraires et commissions	147	309
Assurances	36	40
Divers	42	25
Total	1 567	1 517

5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2009 est une perte de 63 K€ contre un bénéfice de 84 K€ au 30 juin 2008.

5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2009 est une perte de 9 K€ contre une perte de 14 K€ au 30 juin 2008.

5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 19 243 K€ au 30 juin 2009 contre 18 527 K€ au 31 décembre 2008.

6. FACTEURS DE RISQUES

6.1 - RISQUE DE LIQUIDITE

Risque lié au non respect du plan de continuation

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2009, il reste 4 697 K€ de dettes remboursables sur 9 ans dont 894 K€ à rembourser à moins d'un an.

La société considère néanmoins qu'elle pourra faire face sans difficulté à ses engagements à court terme (12 mois).

Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société

La société dispose d'un plafond de financement de 8 M€ auprès du factor CGA. Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 3 454 K€ au 30 juin 2009.

La société dispose également d'une ligne de crédit non plafonnée à l'export, utilisée à hauteur de 138 K€ au 30 juin 2009.

6.2 - RISQUE DE CHANGE

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs. Les achats de produits du sud-est asiatique sont désormais réalisés auprès de la société PONT-SUR-INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte de la société TONNA ELECTRONIQUE.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

6.3 - RISQUE DE TAUX

La structure d'endettement de la société TONNA ELECTRONIQUE n'implique pas de risque de taux significatif.

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

Il comprend également le compte courant de l'actionnaire majoritaire FINANCIERE TONNA. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

6.4 - RISQUE DE CREDIT

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 377 K€.

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

7. AUTRES ELEMENTS

7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 39 K€.

7.2 - EFFECTIF

	1 ^{er} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2008
Cadres et assimilés cadres	44	38
Techniciens	22	25
Ouvriers et employés	8	10
Total	74	73

7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 ^{er} semestre 2009	31 décembre 2008
- Indemnités de fin de carrière ⁽¹⁾	282	274
- Nantissements sur titres	10	10
- Cautions Société Générale	46	46
- Abandons de créances consentis	2 396	2 396

(1) dont concernant les dirigeants : 6 K€.

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 580 K€ au 30 juin 2009 contre 1 145 K€ au 31 décembre 2008.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoit un montant total de 1 940 K€ d'apports via la société FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L..

A la date d'arrêté des comptes semestriels, le montant total versé reste de 1 695 K€, dont 1 395 K€ versés par la société FINANCIERE PONTOISE, étant rappelé que le groupe FINANCIERE PONTOISE s'est expressément engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de la société TONNA ELECTRONIQUE.

Le groupe FINANCIERE PONTOISE a par ailleurs renouvelé son engagement de soutien financier à la société TONNA ELECTRONIQUE jusqu'à la date du Conseil d'Administration d'arrêté des comptes semestriels 2010.

Au 30 juin 2009, le compte courant de la société TONNA ELECTRONIQUE au sein de la société FINANCIERE TONNA s'élève à 1 213 K€.

Droit individuel de formation

Le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés de la société au 30 juin 2009 est de 6 840 heures contre 6 431 heures au 31 décembre 2008.

Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

FINANCIERE PONTOISE
Société par actions simplifiée au capital de 490 000 euros
Siège social: 29, rue Monte à Regret 10400 PONT-SUR-SEINE
420 988 305 R.C.S. TROYES

7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Comme exposé au § 2. Faits significatifs, la société TONNA ELECTRONIQUE a obtenu du CGEA d'AMIENS en juillet 2009 un délai supplémentaire au 15 février 2011 pour le règlement de la créance super privilégiée de l'Assurance en Garantie des Salaires.

II – Le rapport semestriel d'activité

A – Les événements importants du premier semestre

1 – Respect du plan de continuation

Le premier semestre 2009 marque la fin de la première année du plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif arrêté en date du 15 mai 2008 par le Tribunal de Commerce de REIMS.

La première échéance du plan de continuation (seconde échéance pour les créanciers ayant opté pour un règlement à 40 % de leur créance) a été réglée au 15 mai 2009 pour un montant de 497 K€.

2 – Rééchelonnement de la créance super privilégiée

Dans le souci de ne pas obérer sa trésorerie dans l'environnement de crise économique actuel, la société TONNA ELECTRONIQUE a sollicité en juin 2009 et obtenu du CGEA d'AMIENS en juillet 2009 un délai supplémentaire pour le règlement de la créance super privilégiée de l'Assurance en Garantie des Salaires, laquelle devait être réglée sur 24 mois à compter du 15 mai 2008.

Le terme du nouvel échéancier, initialement fixé au 15 avril 2010, a ainsi été porté au 15 février 2011 et les nouvelles échéances mensuelles ont été fixées à 19,6 K€.

3 – Evolution de l'activité

Le premier semestre 2009 s'inscrit dans le contexte de la crise qui frappe l'économie depuis un an. Cette crise a généré une forte baisse d'activité, notamment des marchés de l'équipement audiovisuel étroitement liés aux marchés de l'habitat collectif.

Le chiffre d'affaires s'en trouve impacté.

Après un premier trimestre 2009 en amélioration par rapport au premier trimestre de l'année précédente, le chiffre d'affaires au 30 juin 2009 peine à progresser par rapport au 30 juin 2008 (7.560 K€ au 30 juin 2009 contre 7.503 K€ au 30 juin 2008).

Les réalisations sont cependant contrastées suivant les segments d'activité :

La TV Individuel (regroupant TV Individuel Terrestre et TV Individuel Satellite) enregistre une forte progression au 30 juin 2009 (+ 72 % par rapport au 30 juin 2008). Cette forte progression s'explique par le développement considérable de l'offre produits favorisé par les synergies mises en place avec le groupe FINANCIERE PONTOISE, TONNA proposant notamment une gamme complète d'adaptateurs TNT et un récepteur satellite TNT SAT.

A l'inverse, les Réseaux Câblés enregistrent un recul important (- 65 % par rapport au 30 juin 2008) en l'absence de commandes de l'opérateur de référence du marché au premier semestre, ce recul n'étant que partiellement compensé par la progression constatée sur le segment des Réseaux Institutionnels (+ 50 % sur la période de référence).

Enfin, malgré un marché de l'habitat collectif en baisse depuis le début de l'année 2009, les segments Portier et Collectif se maintiennent à des niveaux satisfaisants (respectivement - 4 % et + 6 % sur la période de référence).

Dans ces conditions, la société TONNA ELECTRONIQUE entend formellement dénoncer les prévisions 2009 insérées dans le prospectus du 23 février 2009 (visa AMF n° 09-045). La poursuite et l'ampleur de la crise économique et financière au premier semestre 2009 ne permet plus d'escompter leur réalisation.

De plus, la durée de la crise ne pouvant être anticipée précisément encore à ce jour, elle n'entend plus communiquer sur des prévisions de chiffre d'affaires et/ou de résultat.

4 – Evolution de la dette nette

en K€	30 juin 2009		
	A moins d'un an	A plus d'un an	Total
Emprunts et dettes financières	46		46
Compte courant de l'actionnaire *		1 213	1 213
Divers		14	14
Dettes RJ	894	3 803	4 697
<i>Total dettes financières</i>	<i>940</i>	<i>5 030</i>	<i>5 970</i>
Divers actifs financiers	(53)	(72)	(125)
Trésorerie & VMP	(112)		(112)
<i>Total actif</i>	<i>(165)</i>	<i>(72)</i>	<i>(237)</i>
Total	775	4958	5 733
Compte courant de l'actionnaire			(1 213)
Total hors compte courant de l'actionnaire			4 520

en K€	31 décembre 2008		
	A moins d'un an	A plus d'un an	Total
Emprunts et dettes financières	46		46
Compte courant de l'actionnaire *		1 062	1 062
Divers		9	9
Dettes RJ	1 654	4 226	5 880
<i>Total dettes financières</i>	<i>1 700</i>	<i>5 297</i>	<i>6 997</i>
Divers actifs financiers	(320)	(67)	(387)
Trésorerie & VMP	(241)		(241)
<i>Total actif</i>	<i>(561)</i>	<i>(67)</i>	<i>(628)</i>
Total	1 139	5 230	6 369
Compte courant de l'actionnaire			(1 062)
Total hors compte courant de l'actionnaire			5 307

* compte courant destiné à financer la société à long terme et à être intégré au capital de la société TONNA ELECTRONIQUE dans le cadre d'une augmentation de capital non réalisée faute de son adoption par les actionnaires (communiqué du 30 mars 2009)

B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice 2008, un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE ayant été arrêté par le Tribunal de Commerce de REIMS en date du 15 mai 2008.

Il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2009 pour l'appréhension des risques susceptibles de peser sur l'exploitation (§ 3.2 – Principes généraux).

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2009 (§ 6 – Facteurs de risques).

C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2009 6 mois	30/06/2008 6 mois
Avantages à court terme	39	39
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Paiement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, SAT INDUSTRIE, ELAP et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
 - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique (9 K€ au titre du premier semestre 2009), de matériels électroniques (16 K€ au titre du premier semestre 2009) ;
 - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels (2 256 K€ au titre du premier semestre 2009).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2009 (§ 4.14 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

III – L'attestation des personnes responsables des informations

Nous attestons à notre connaissance que les comptes sont établis conformément aux normes comptables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

Patrice PETIT – Directeur Général Délégué

IV – Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – Société Anonyme, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration dans un contexte décrit dans la note 1 de l'annexe aux comptes de baisse d'activité des marchés de l'équipement audiovisuel et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- la société n'établit plus de comptes consolidés comme indiqué dans les notes 1 et 3.1 de l'annexe et par conséquent, les chiffres comparatifs au 30 juin 2008 correspondent aux comptes intermédiaires individuels de la société et non pas à ceux des comptes semestriels consolidés publiés de l'exercice précédent ;
- l'existence d'une incertitude relative à la convention de continuité de l'exploitation, comme indiqué au paragraphe 3.2 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant au paragraphe 4.12.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 22 septembre 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

François PLAT
Associé

Reims, le 22 septembre 2009

Laurent PATE

Laurent PATE
Associé